

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Demande présentée par la  
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie (DRAC),  
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Orne (UDAP)  
concernant le projet de classement au titre des sites patrimoniaux remarquables d'un  
périmètre sur la ville de DOMFRONT EN POIRAIE**

Par arrêté préfectoral, une enquête publique sur le projet susvisé, est prescrite :

**du lundi 15 mars 2021 au mercredi 14 avril 2021 inclus,**

Le commissaire enquêteur est M. François CHERIER. En cas d'empêchement, un commissaire remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

- Pendant la durée de l'enquête, le dossier et les différentes informations relatives à l'enquête sont consultables :  
sur internet à l'adresse suivante : [www.orne.gouv.fr](http://www.orne.gouv.fr) (rubrique : politiques publiques – Environnement - protection de l'environnement)
- Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Orne – Service de la Coordination Interministérielle – Section Environnement – CS50529 – 61018 ALENÇON Cedex – dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.
- Sur un poste informatique au point d'accès numérique de la cité administrative place Bonet à Alençon aux jours et heures d'ouverture de la cité.

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire d'enquêteur à la mairie de Domfront en Poiraise, lieu de permanence, selon le calendrier suivant :

JOURS	HORAIRES
lundi 15 mars 2021	8 h 45 à 11 h 45
Jeudi 25 mars 2021	10 h 30 à 12 h 30
Samedi 3 avril 2021	10 h 00 à 12 h 00
Vendredi 9 avril 2021	14 h 30 à 16 h 30
Mercredi 14 avril 2021	14 h 45 à 16 h 45

Le public pourra formuler ses observations par courriel, en indiquant l'objet de l'enquête, transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : [pref-sci-enquetes-publiques@orne.gouv.fr](mailto:pref-sci-enquetes-publiques@orne.gouv.fr).

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent être adressées par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur aux adresses suivantes :

Préfecture de l'Orne  
SCI/ Section Environnement  
CS 50529  
61018 ALENÇON CEDEX  
ou  
à la mairie d'ALENÇON

Les observations formulées par voie postale ou par courriel sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie siège de l'enquête. Ces dernières seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet [www.orne.gouv.fr](http://www.orne.gouv.fr) ou sur support papier à la mairie de Domfront en Poiraise.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Domfront en Poiraise ou sur le site internet des services de l'État dans l'Orne à l'adresse suivante [www.orne.gouv.fr](http://www.orne.gouv.fr) pendant une durée d'un an.